



fiche risques
Salariés

connaître et maîtriser les risques professionnels

Gardiens, concierges et employés
d'immeubles



avant-propos

Gardiens, concierges, employés d'immeubles : des métiers essentiels, souvent exercés dans l'ombre.

Souvent seuls sur le terrain, majoritairement au sein de très petites entreprises (TPE), ces professionnels assurent au quotidien l'entretien des résidences, la gestion des déchets, l'accueil des résidents et la surveillance des lieux.

Mais leur métier les expose à de nombreux risques : manutention, travail en hauteur, produits chimiques, tensions avec les résidents, isolement...

Pour préserver leur santé et leur sécurité, des gestes simples, des équipements adaptés et une bonne connaissance des risques sont indispensables.

Votre métier vous expose à des risques : adoptez les bons réflexes pour protéger votre santé et votre sécurité au travail.



Vous devez :



- assurer la garde des immeubles d'habitation
- informer et renseigner les résidents
- gérer les parties locatives
- accueillir et superviser les entreprises intervenantes
- maintenir les parties communes en bon état de propreté et veiller à l'évacuation des déchets ménagers



connaître et prévenir les risques professionnels

..... Quelles sont les préconisations liées... ?

aux gestes et postures



- privilégier les moyens mécaniques d'assistance à la manutention (chariot, diable, ascenseur) pour le transport du matériel
- aménager l'activité afin de limiter la charge transportée
- réduire les gestes répétitifs en variant les tâches, en diminuant les cadences et en utilisant du matériel adapté



au travail en hauteur

- limiter les interventions à la troisième marche sur un escabeau
- utiliser des manches télescopiques
- faire appel à un spécialiste pour les interventions nécessitant d'aller au-delà de trois marches sur un escabeau



aux collisions et aux heurts

- veiller au libre accès des parties communes et supprimer les encombrants
- maintenir un niveau d'éclairage suffisant
- assurer un entretien régulier des sols



aux agressions et aux conflits

- adopter une attitude permettant de faire face à un conflit : garder son calme et une attitude non violente, se mettre en retrait en cas de comportement agressif
- mettre en place un dispositif permettant de réagir en cas d'agression (affichage et connaissance des numéros à composer en cas d'urgence)



au travail isolé

- prévenir les situations de travail isolé :
 - ◊ en signalant les lieux d'intervention
 - ◊ en conservant un téléphone portable

connaître et prévenir les risques professionnels

aux expositions à des agents biologiques

- éviter tout contact direct avec des agents biologiques, notamment lors des sorties et du nettoyage des poubelles, ainsi que lors du nettoyage des parties communes et de l'entretien des espaces extérieurs
- porter les équipements de protection adaptés : tenue imperméable, masque, lunettes, gants, chaussures fermées, etc
- une entreprise spécialisée doit venir appliquer à intervalles réguliers un traitement permettant de lutter efficacement contre les nuisibles, tels que les rongeurs, les insectes, etc
- pour toute activité de nettoyage exposant à des déchets biologiques, tels que les déjections, les aiguilles et lames souillées, ou les cadavres d'animaux :

- ◊ porter systématiquement des gants de protection à usage unique
- ◊ se laver systématiquement les mains après chaque intervention ou contact avec des surfaces potentiellement contaminées
- ◊ se munir de conteneurs adaptés (DASRI) pour l'élimination des déchets de soins (objets souillés piquants ou tranchants)

à l'utilisation de produits chimiques

- ne pas mélanger les produits
- se laver les mains après chaque utilisation
- privilégier l'utilisation de produits moins dangereux et moins volatiles
- respecter les consignes données par le fabricant
- aérer les locaux lors de l'utilisation des produits
- conserver les produits dans un local ventilé et fermant à clé
- ne pas boire, manger, fumer dans le local de stockage ni lors de l'utilisation des produits

à l'électricité

- signaler tout incident d'origine électrique (ampoule, fusible)
- faire intervenir un professionnel formé et habilité pour les travaux d'origine électrique (changement d'une ampoule, intervention sur une armoire électrique)

à l'incendie et aux explosions

- respecter les consignes de sécurité incendie (plan d'évacuation)
- assurer l'entretien des moyens de lutte contre l'incendie
- ne pas stocker des substances inflammables
- ne pas fumer dans les parties communes
- veiller au dégagement des sorties prévues en cas d'évacuation

L'étiquetage des produits vous informe



Toxique



Inflammable



Gaz sous pression



Polluant pour l'environnement



Corrosif



Comburant



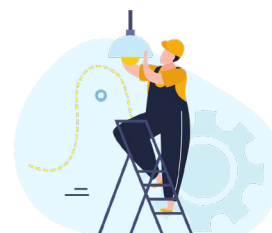
Explosif

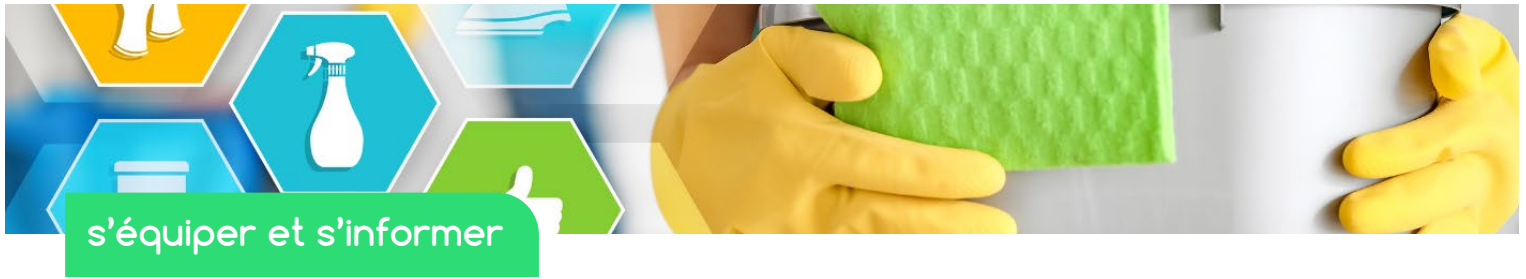


Produit dangereux pour la santé



Dangereux nocif et irritant





s'équiper et s'informer

Connaître et prévenir les risques professionnels, c'est bien plus qu'une obligation : c'est un réflexe essentiel pour garantir votre sécurité et celle de vos collègues.

Cela passe par l'utilisation de matériel adapté, conforme et vérifié, mais aussi par une bonne information et une formation adéquate. Tenue de travail, gestes de manutention, consignes de sécurité ou encore premiers secours : chaque détail compte pour travailler en toute sécurité.

Travailler avec du matériel adapté c'est...



- porter une tenue de travail adaptée :
 - ◇ chaussures fermées antidérapantes
 - ◇ vêtements imperméables
 - ◇ gants de protection
 - ◇ masque de protection adapté
- travailler avec du matériel conforme aux normes de sécurité en vigueur
- vérifier le matériel avant et après chaque utilisation
- respecter les consignes de sécurité données par le fabricant

... être informé et formé c'est connaître...



- et afficher les numéros d'appel d'urgence
- l'emplacement et le contenu de la trousse de secours
- et respecter les consignes de sécurité électrique
- et respecter les consignes de sécurité incendie
- les gestes et postures de travail adaptés lors des manutentions de charges
- les risques liés à l'utilisation des produits chimiques
- les règles de secourisme permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident



N'hésitez pas à contacter votre syndic d'immeuble si vous rencontrez des difficultés pour mettre en œuvre ces actions de prévention



VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink
80 rue de Clichy - 75009 Paris

